

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Christine Bergeron

<https://www.cadre21.org/membres/745d99dd6747bee06507e076>

Date d'obtention : 2022-02-18 16:27:48

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est que nous sommes un partenaire important dans le processus et que nous devons agir en regard de notre devoirs et obligations. Il faut être bienveillant et travailler en partonariat avec le service de police et les procureurs.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je dois être bienveillante et cette trousse m'évitera de supposer ou de prétendre des choses qui peuvent nuire à une enquête futur. C'est une méthode alternative à la juridiciarisation. J'aurai un guide afin de bien récolter les informations important pour la suite avec le service de police et les procureurs au besoin.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne pas prétendre ou supposer des choses et être bienveillante. et bien guider les jeunes. Je ne dois jamais regarder les photos ni les vidéos, mais utiliser le questionnaire de la trousse sexto afin de guider mes questions et de recueillir les bonne informations pour les policiers et les procureurs.